

**Bavalan (Bavalen, Bavallan, Bavallen, Bazvalan)** (non cité au procès-verbal de la montre)

Les Bavalan sont une famille ancienne implantée à Ambon. En 1427, lors d'une réformation des nobles et des exempts, y est mentionné l'hébergement de Bavalen où demeurent Perronnelle Aldowiche, et son fils, ainsi que la dame de Bazvalan (Perronnelle Aldowiche) qui est en possession d'une métairie exempte (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 13-14). Le 8 septembre 1464, lors d'une montre de l'évêché de Vannes est enregistré, toujours pour la même paroisse, Amaury de Bavalan ; noté défaillant son revenu noble est estimé à 300 livres, (*Id. ibid.*, p. 17). Le 21 avril 1477, ce revenu est désormais de 500 livres et Amaury de Bavalan, représenté par Olivier de Couedroch, doit « homme d'armes a IIII chevaux, un archier et un cousteiller en brigandine » toutefois les commissaires de la montre lui font « injonction de II archiers au lieu de l'aulture archier et cousteiller » (*Id. ibid.*, p. 17). Le 4 septembre 1481, lors d'une autre montre, Amaury de Bavalan, toujours crédité de 500 livres de revenu noble, est représenté, par son fils Jean qui doit : « homme d'armes a V chevaux ; Jehan et Eon Coleno, archier cousteiller, page et lance » (*Id. ibid.*, p. 18).

Les Bavalan disposent de biens en pays guérandais.

Dans le rentier du domaine ducal de Guérande, rédigé en 1452, qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées –, figure Antoine Ricze, la dame de Bavalen, à cause de Jean de Bavalan, son père (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1489 A], f° 55 v°).

Dans un fragment de compte non daté [412-1414], est mentionné le rachat levé, à la suite du décès, intervenu en mai 1412, d'Alain Le Prévost, sur la terre de Penhoët en Piriac, terre qu'Hervé Guiomarhou avait acquise (Arch. Ille-et-Vilaine, 1 F 1113) pour la somme de 345 livres. Hervé Guiomarhou est connu comme trésorier et receveur général du 11 avril 1403 au 24 décembre 1404. Il décède peu après, et ses biens furent ensuite confisqués (KERHERVE, *Les gens...*). Le 25 septembre 1414, la terre de Penhoët est attribuée, par le duc, à Antoine Ricze, son maître d'hôtel qualifié de « bien amé et feal escuier », et à Perronnelle Aldowiche, son épouse, « damoiselle » de la duchesse. Le don est justifié par le fait qu'Antoine Ricze et son épouse, Perronnelle Aldowiche, ont fait valoir auprès du duc que la terre était issue de la « richesse de Barzvalan et du ramage » ; cette donation vient, d'autre part, en paiement d'une somme due par le duc au couple (BLANCHARD, *op. cit.*, n° 2658).

Pour Perronelle Aldrewiche, il s'agit d'un remariage, : elle est veuve de Jean de Bavalan, ancien capitaine du château de l'Hermine à Vannes, qui lui apporte le manoir de Bavalan à Ambon.

Le 28 avril 1441, Pierre Lecomte achète une rente d'un montant de 30 sous auprès de Jean Baye, sur une maison, courtil et appartenances situés à Guérande entre les murs de la ville, la maison de « Bazvallen » (Bavalan) et le courtil de Pierre Le Teixero et sa femme (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 641).

Le 18 avril 1488, Jean de Bavalan, « o l'auctorite de son père, vend à François Le Pennec fils cadet de Michel Le Pennec « la piècze de Lerrio », en Saint-Nazaire, pour le prix de 600 livres « ou environ », l'acte est passé devant la cour de Vannes (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 106).

Cette vente est permise par les relations financières établies entre les Bavalan et Michel Le Pennec, ce dernier étant leur créancier : un acte du 29 septembre 1495 (passé postérieurement au décès de Michel Le Pennec) fait état d'une rente d'un montant de 42 livres 10 sous acquise par celui-ci du « sire de Bazvalan » (*ibid.*, E 52, p. 115), sans que soient précisées la date à laquelle a été constituée la rente ni l'identité du « sire ».

Quoi qu'il en soit, cette vente et la constitution de cette rente attestent des besoins financiers des Bavalan.

Autres Bavalan mentionnés dans notre documentation :

- Jeanne. En mai 1386, devant les états, Berthelot (ou Bertho) du Dreseuc est en procès avec Richard Fondringay et Jeanne de « Bazvallen », son épouse (MORICE, *op. cit.*, t. II, col. 513, 517).

- Guillemette. En 1485, le cartulaire de l'abbaye de Prières enregistre Guillaume de Kercabus, écuyer, époux en premières noces de « noble damoiselle » Guillemette de « Bazvallen », curatrice de Marguerite Le Vayer – veuve de Jean de Cleuz –, et Pierre de Cleuz, fils d'autre Pierre de Cleuz et d'Isabelle de Lesnerac (L'ESTOURBEILLON, *La noblesse...*, t. I, p. 81).

- Vincente. Elle épouse François de Quilfistre, seigneur de Trébiguet, et ensemble, le 27 mai 1513, ils font une donation (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 481).

- Jacques. Il se marie avec Jeanne de Quilfistre. Cette union « redouble » l'alliance entre les deux familles déjà conclue par le mariage entre François de Quilfistre et Vincente de Bavallan. Le 6 mars 1532, Jacques de Bavalan est en procédure avec Pierre du Verger – sans

doute s'agit-il du seigneur du « Verger et de Cardinal et de Lesquellic » (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 34, f° 45).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Bavalan », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024